



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-17490>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **24-17490**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse renforcée pour la construction d'une médiathèque à Plaisir (78)

Description : Le présent concours restreint est organisé en vue de la désignation d'un maître d'oeuvre pour la construction d'une médiathèque à Plaisir d'une surface de 2280m². Le projet vise un niveau Passiv'Haus sans certification. La maître d'ouvrage attend un engagement de la Maîtrise d'oeuvre sur l'utilisation de matériaux biosourcés et/ou locaux, en particulier ceux qui seront garants des performances de l'enveloppe. La mission confiée sera une mission complète de maîtrise d'oeuvre déterminée en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur afférentes à la maîtrise d'ouvrage publique et ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée (ESQ-APS-APD-PRO-AMT-VISA-DET-AOR). L'élément de mission ESQ est réalisé pendant le concours de maîtrise d'oeuvre en phase « projets » et donne lieu au paiement d'une prime définie ci-après. Le mission intègre une conception justifiant des performances du Label Passiv'Haus. Les missions complémentaires seront les suivantes : - Signalétique - Mobilier Enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 6 400 000 euro(s) HT intégrant les coûts VRD et aménagements extérieurs

Identifiant de la procédure : a298afcb-3fb4-4861-8431-7664cad323dd

Identifiant interne : 23FS-MP-1693-I

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71312000 Services de conseil en ingénierie de la construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0000

Titre : Concours restreint de maîtrise d'oeuvre sur esquisse renforcée pour la construction d'une médiathèque à Plaisir (78)

Description : Le présent concours restreint est organisé en vue de la désignation d'un maître d'oeuvre pour la construction d'une médiathèque à Plaisir d'une surface de 2280m². Le projet vise un niveau Passiv'Haus sans certification. La maitre d'ouvrage attend un engagement de la Maitrise d'oeuvre sur l'utilisation de matériaux biosourcés et/ou locaux, en particulier ceux qui seront garants des performances de l'enveloppe. La mission confiée sera une mission complète de maîtrise d'oeuvre déterminée en application des dispositions législatives et réglementaires en vigueur afférentes à la maîtrise d'ouvrage publique et ses rapports avec la maîtrise d'oeuvre privée (ESQ-APS-APD-PRO-AMT-VISA-DET-AOR). L'élément de mission ESQ est réalisé pendant le concours de maîtrise d'oeuvre en phase « projets » et donne lieu au paiement d'une prime définie ci-après. Le mission intègre une conception justifiant des performances du Label Passiv'Haus. Les missions complémentaires seront les suivantes : - Signalétique -Mobilier Enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux : 6 400 000 euro(s) HT intégrant les coûts VRD et aménagements extérieurs

Identifiant interne : S-PF-1391354

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71240000 Services d'architecture, d'ingénierie et de planification

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71312000 Services de conseil en ingénierie de la construction

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71313000 Services de conseil en ingénierie de l'environnement

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Informations complémentaires : Les candidats devront présenter les compétences suivantes : Architecture, architecture d'intérieur ou design et signalétique, ingénierie environnementale, ingénierie thermique, ingénierie électricité fluides, ingénierie structure, économie de la construction, acoustique, paysage. Les candidats peuvent présenter leur offre sous forme de candidat individuel, de groupement conjoint ou solidaire. Toutefois, les candidats sont informés que : 1/ il est imposé que le mandataire du groupement soit l'Architecte ; 2/ il n'est pas interdit aux candidats de se présenter à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; 3/ il n'est pas interdit aux candidats de se présenter en tant que membre d'un ou plusieurs groupements ; 4/ il leur est interdit de présenter plusieurs candidatures en agissant en tant que mandataire de plusieurs groupements ; 5/ la forme du groupement souhaitée après attribution du marché de maîtrise d'oeuvre est la forme conjointe avec mandataire solidaire financièrement de ses cotraitants. Cette forme de groupement est celle répondant le mieux compte-tenu des différentes compétences demandées. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et R2143-6 à R2143-10 du code de la commande publique concernant les interdictions de soumissionner. - Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire. - Le cas échéant, pouvoir de la personne ayant qualité à engager le candidat. - En cas de groupement, mandat donné par le co-traitant au mandataire. - Justificatif d'inscription à l'ordre des architectes pour le candidat individuel ou membre du groupement candidat détenteur de la compétence « Architecte »

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants: Imprimé Dc1 ou document équivalent accompagné des attestations sur l'honneur contenues dans le Dc1. - Il est précisé que le document unique de marché européen (Dume), dûment rempli, peut, pour certaines conditions de participation, être un moyen de preuve pour le candidat de démontrer sa capacité à exécuter le marché. - En complément du Dc1, les candidats peuvent, s'ils le souhaitent, utiliser le formulaire Dc2 (Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement) ou un document équivalent. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat - En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. - Fichier Excel joint rempli présentant les membres du groupement et les références présentées; - Une lettre de motivation présentant les membres du groupement avec, pour chacun d'eux, la compétence portée par rapport à celles demandées (2 feuilles A4 recto-verso-maximum) Pour l'architecte: Un dossier de présentation, format Powerpoint, de 5 références, datant de 3 à 5 ans, les plus représentatives de l'activité de l'architecte, de nature et de complexité comparable à l'objet du concours, permettant d'appréhender la qualité architecturale et urbaine des projets et mettant en évidence l'expérience du maître d'oeuvre pour la construction de bâtiment Passiv-Haus ou Hqe, certifié ou non, prioritairement dans le domaine de l'enseignement ou des équipements publics, notamment culturels et de lecture publique, faisant apparaître : Le Moa (nom et coordonnées du chargé d'opération) ; le Bet Hqe associé au projet ; Nature, durée, lieu de l'opération et l'état d'avancement (réalisée, en cours ou stoppée); Surface de plancher ; Montant des travaux et étendue de la mission ; 1 à 5 photographies (intérieures et extérieures) permettant d'apprécier la qualité architecturale des projets et le cas échéant, les certificats de capacité en lien avec ces références. Pour cela le candidat devra remplir le tableau Excel joint et en respecter le cadre. Pour les co-traitants : Une sélection de 4 références maximum, de moins de 5 ans, représentatives par rapport à l'objet du concours. Pour cela le candidat devra remplir le tableau Excel joint et en respecter le cadre. Les entreprises ayant moins de trois ans d'existence prouveront, par tout moyen, qu'elles possèdent les capacités professionnelles, techniques et financières requises

Utilisation de ce critère : Utilisés

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure
: 3

Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure : 4

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : FRA

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1391354>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions du régime du concours :

Prix

Lieu de réception de la prime : 1

Informations complémentaires : Conformément à l'article R. 2172-4 du Code de la Commande Publique, une prime sera allouée aux participants ayant participé à la 2ème phase du concours et ayant remis des prestations conformes au règlement de la consultation phase « projets ». Cette prime sera d'un montant de 40 000 euro(s) H.T par candidat. Le jury se réserve toutefois la possibilité de proposer au maître d'ouvrage de réduire le montant de l'indemnité versée aux concurrents dont les prestations seraient reconnues par lui comme incomplètes ou ne répondant pas au programme, ou pour tout manquement au respect du règlement de concours. Pour l'équipe lauréate, cette indemnisation constitue une avance sur ses honoraires dus dans le cadre du marché de maîtrise d'oeuvre signé à l'issue du concours. Pour les équipes non lauréates, la prime sera versée dans les 30 jours suivant le choix du lauréat par l'acheteur. En cas de paiement sur des comptes séparés, les candidats remettront un RIB pour chaque cotraitant et préciseront la répartition du paiement de la prime entre cotraitant. En cas de paiement sur un compte unique ouvert au nom du groupement ou sur celui du mandataire, chaque cotraitant devra produire un mandat autorisant la perception de la prime par le mandataire en son nom

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1391354>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 18/03/2024 à 12:00

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Saint-
Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération

Numéro d'enregistrement : 20005878200018

Adresse postale : 1 rue Eugène-Hénaff

Ville : Trappes

Code postal : 78192

Pays : France

Point de contact : FOURGOUS Jean-Michel

Adresse électronique : julie.gonzalvez@sqy.fr

Téléphone : 0139448080

Adresse internet : <http://www.marches-publics.agglo-sqy.fr/>

Profil de l'acheteur : <http://www.marches-publics.agglo-sqy.fr/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 9296

Adresse postale : 56 avenue de Saint Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : 0139205400

Télécopieur : 0139205487

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Saint-Quentin-en-Yvelines - Communauté d'agglomération

Numéro d'enregistrement : 9656

Adresse postale : 1 rue Eugène Hénaff Za du Buisson de la Couldre

Ville : Trappes

Code postal : 78192

Pays : France

Point de contact : Service Marchés Publics

Adresse électronique : liv.pham@squy.fr

Téléphone : 0139448043

Télécopieur : 0130571264

Adresse internet : <http://versailles.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6f60a31d-883f-4f1e-baef-0b6ee961aff0 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de concours

Date d'envoi de l'avis : 12/02/2024 à 16:15

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/02/2024